L'ESS à Grand Paris Sud Est Avenir

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire

GPSEA est un territoire qui compte de nombreux emplois publics et dont les caractéristiques en font un espace plus résidentiel que ses voisins. L'ESS y est présente en lien avec les territoires de vie, avec près de 8600 emplois et 636 établissements employeurs. Les secteurs d'activité investis par ces structures dénotent à la fois de l'implantation dans l'aire très urbaine et très dense de la Métropole du Grand Paris, et d'une proximité avec la grande couronne.

L'ESS est particulièrement incontournable dans plusieurs secteurs d'activité de l'EPT : 8 emplois sur 10 des sports et loisirs, 6 emplois sur 10 de l'action sociale, plus d'un emploi sur 2 des arts et spectacles. Ces niveaux importants, davantage qu'à l'échelle régionale, dénotent d'une vitalité particulière de structures dédiées à la vie des territoires.

En revanche, contrairement aux territoires plus intenses en emplois (proches des aéroport ou de zones très denses comme La Défense), les activités de services divers (logistique, commerce...) ne se sont pas autant développées sur le territoire de GPSEA.

Bien que ces chiffres datent d'avant la crise sanitaire (2019), les données de l'Observatoire Régional sur la conjoncture de l'ESS dans le Val-de-Marne permettent de penser qu'elles ont plutôt bien résisté, probablement au moins en partie grâce aux dispositifs de soutien mis en place et à la force de l'écosystème local.

Cet écosystème existe et est actif à GPSEA comme dans d'autres territoires du Val-de-Marne, ce qui constitue un élément de résilience et de coopération pour les structures ESS.

636 ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

soit 7,6% des établissements privés employeurs du territoire

8 581 EMPLOIS

soit 10,4% des emplois privés du territoire

13,5 EMPLOIS PAR ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR

en moyenne (9,6 pour le privé hors ESS)

L'ESS à GPSEA

636
ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

soit 7,6% des établissements privés employeurs du territoire et 7,3% du total des établissements

2
ETABLISSEMENTS ESS POUR 1000 HABITANTS

2,7 en moyenne au niveau régional

8 581
EMPLOIS

soit 10,4% des emplois privés du territoire et 6,4% du total des emplois

13,5
EMPLOIS PAR ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR

en moyenne (9,6 pour le privé hors ESS)

27
EMPLOIS ESS POUR 1000 HABITANTS

35,7 en moyenne au niveau régional

90%
D'ASSOCIATIONS

89,7% au niveau régional et 83,8% au niveau national

61% DES ÉTABLISSEMENTS ET 60,6% DES EMPLOIS DE L'ACTION SOCIALE

73,3% DES ÉTABLISSEMENTS ET 54,9% DES EMPLOIS DES ARTS ET SPECTACLES

63,7% DES ÉTABLISSEMENTS ET 80,1% DES EMPLOIS DES SPORTS ET LOISIRS

L'ESS à GPSEA

Qu'est-ce que l'ESS ?

L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe des entreprises privées organisées sous la forme d'associations, de coopératives, de mutuelles, de fondations et d'entreprises sociales (voir article 1 de la loi du 31 juillet 2014 ci-après).

L'ESS est une économie du quotidien, ancrée dans les territoires : c'est aussi bien l'association de quartier où l'on retrouve ses voisin.es, que le club sportif implanté dans notre ville, la mutuelle dont on est adhérent, le gîte où l'on passe ses vacances, le supermarché coopératif où l'on fait ses courses, la banque coopérative de dépôt et de détail dont on est sociétaire, la coopérative agricole qui produit notre alimentation ou encore le centre de soins à proximité de chez soi. Cela fait de l'ESS une économie multiforme qui touche à l'ensemble des aspects de la vie.

L'économie sociale et solidaire : une économie par et pour les personnes

Une économie par les personnes – comme le présente la loi de 2014, l'ESS se présente tout d'abord comme une économie gouvernée par les individus et collectifs qui y prennent part. Chaque adhérent.e ou sociétaire d'une entreprise de l'ESS peut s'exprimer sur la conduite de l'activité de sa structure, indépendamment de sa contribution financière, de sorte qu'au sein des instances de gouvernance le principe d'1 personne = 1 voix soit respecté. Ainsi, contrairement aux sociétés de capitaux, les entreprises de l'ESS sont des sociétés de personnes qui se prémunissent de toute prise de pouvoir par le capital, et garantissent par la même occasion l'exercice de la démocratie en leur sein. C'est ce qui fonde leur nature profondément sociale.

Une économie pour les personnes – Economie « par » les personnes, l'ESS est également une économie au service des personnes, répondant à leurs besoins sur de très nombreux secteurs d'activités (un « but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices », selon la loi). Elle est ainsi une actrice majeure de la solidarité et des aspirations à transformer la société. L'impact général de ses entreprises ne peut donc pas se mesurer quantitativement par la seule valorisation d'un capital investi, mais bien plutôt par la diversité de leurs contributions à l'amélioration du bien-être social.

Une économie des territoires

Qui dit société de personnes, dit aussi organisations attachées aux lieux de vie de ces personnes. Les entreprises de l'ESS sont, de ce fait, des actrices de premier plan de la vie économique, sociale, culturelle et éducative des territoires dont elles sont également le reflet. Ancrées historiquement dans les territoires, elles en valorisent l'ensemble des ressources en fonction des besoins identifiés tout en coopérant de près avec les collectivités, les habitant.es et les autres organisations privées. Cette ambition peut se concrétiser par des projets territoriaux fédérant plusieurs structures dans une perspective de développement local. Il en va ainsi des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) ou des Sociétés Coopératives à Intérêt Collectif (SCIC) qui intègrent salarié.es, bénévoles, entreprises et collectivités à leur gouvernance.

L'ESS à GPSEA

Qu'est-ce que l'ESS ?

Un pilier de l'organisation du tissu économique

L'ESS est présente dans tous les secteurs d'activité de l'économie où elle joue un rôle moteur. La forme démocratique de ses entreprises permet à de nombreux acteurs et actrices économiques de s'associer, coopérer et mutualiser leurs ressources afin de garantir la pérennité de leurs activités ou encore de porter ensemble des projets communs via leur constitution en réseau ou fédération. On peut également ajouter que l'ESS, par le biais de ses banques coopératives, est l'une des sources les plus importantes du financement de l'économie (et de l'ESS elle-même).

Un réservoir d'innovations pour l'avenir dans les secteurs et filières

Face aux risques du présent et ceux de l'avenir, l'ESS est enfin une source de solutions innovantes qui se déploient dans tous les domaines. Dans l'action sociale, les loisirs, l'enseignement, la culture, la santé, les entreprises de l'ESS qui y occupent déjà un rôle important et réinventent les modes d'échange en réponse à des besoins encore mal satisfaits. Mais elles sont aussi, et de plus en plus, pionnières sur de nouveaux champs d'activités qui concernent les transitions à venir : la transition énergétique, l'économie circulaire, les activités liées au « bien vieillir », la mobilité durable et inclusive, l'économie numérique, les communs, etc. L'ESS y représente un potentiel immédiatement activable pour repenser nos modes de vie dans la perspective d'une société adaptée à l'ensemble des besoins humains et aux limites planétaires.

L'ESS à GPSEA

La loi ESS de 2014

La loi du 31 juillet 2014 donne pour la première fois à l'économie sociale et solidaire une définition légale :

Selon la loi, l'ESS est « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine ». Les entreprises de l'ESS remplissent les conditions suivantes :
• un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices,
• une gouvernance démocratique, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital, des associé.e.s, des salarié.e.s et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise,
• une gestion conforme aux principes suivants :
> les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise,
> les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées [...].

L'économie sociale et solidaire est composée des activités de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens ou de services sous la forme :
• de coopératives, de mutuelles, d'unions, de fondations ou d'associations,
• de sociétés commerciales qui, aux termes de leurs statuts, remplissent certaines conditions.

L'ESS en France, c'est :
-2,4 millions d'emplois, dont 67% de salariées femmes
-10,2% de l'emploi salarié français
-209 000 établissements employeurs, dont 85,6% d'associations

L'ESS à GPSEA

Comparaison des territoires

	établissements ESS	Part d'établissements ESS	emplois ESS	part d'emplois ESS
Alfortville	91	6,7%	1408	10,7%
Boissy-Saint-Léger	39	7,3%	667	12,7%
Bonneuil-sur-Marne	27	4,3%	506	4,7%
Chennevières-sur-Marn	26	4,3%	302	4,2%
Créteil	265	10,5%	3401	5,0%
Limeil-Brévannes	25	5,4%	360	5,9%
Mandres-les-Roses	21	10,9%	438	28,3%
Marolles-en-Brie	11	8,9%	45	2,5%
Noiseau	5	4,0%	s	s
Ormesson-sur-Marne	15	5,0%	175	8,0%
Périgny	6	10,3%	31	6,7%
Le Plessis-Trévise	22	4,6%	182	6,7%
La Queue-en-Brie	10	4,1%	100	3,5%
Santeny	6	3,7%	113	5,9%
Sucy-en-Brie	45	6,9%	446	5,2%
Villecresnes	22	8,4%	328	17,5%

Les structures ESS sont présentes dans toutes les villes de l'EPT. En proportion, Mandres-les Roses, Créteil et Périgny dépassent les 10% de structures ESS et Santeny et Noiseau se distinguent par des proportions faibles. En volume, la concentration des structures à Créteil est nette.

C'est également le cas pour les emplois ESS. Créteil compte plus de 3400 emplois ESS, ce qui représente une proportion de 5% des emplois de la commune. Cette proportion doit être lue à l'aune de la présence de nombreux emplois privés et publics à Créteil. Plusieurs villes présentent des proportions d'emplois ESS assez fortes : Mandres-les-Roses, Villecresnes, Boissy-Saint-Léger. A l'inverse, Marolles-en-Brie, La Queue en Brie, Chennevières-sur-Marne et Bonneuil-sur-Marne présentent des proportions assez faibles d'emplois ESS.

On peut formuler l'hypothèse que l'implantation de ces structures et de ces emplois est corrélée en partie à la présence de quartiers politique de la ville (QPV). L'ESS est également une économie très ancrée localement, qui dépend donc beaucoup de l'écosystème local pour se développer.

L'ESS à GPSEA

Statut juridique des structures ESS du territoire

Sur les 636 établissements ESS du territoire, 574 relèvent du statut associatif, 49 du statut coopératif, 10 du statut mutualiste et 3 sont des fondations.

La proportion d'associations est dans la moyenne régionale avec 90% d'associations parmi les structures ESS employeuses, 7,7% de coopératives et 1,6% de mutuelles. Il est également à noter que ne sont comprises dans ces chiffres que les associations employeuses, le monde associatif est donc d'autant plus incontournable dans l'ESS qu'il compte de nombreuses structures dont l'activité n'est pas entièrement mesurable avec les outils classiques du développement économique.

Graphique 1 : Répartition des structures ESS par statut juridique à GPSEA

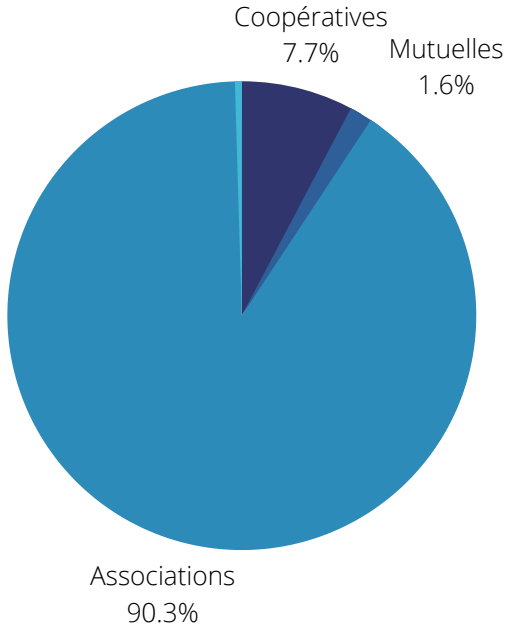

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE FLORES 2019

Tailles de structures

Les structures ESS du territoire de GPSEA comptent en moyenne 13,5 emplois, ce qui se situe légèrement au-dessus de la moyenne régionale et en dessous de la moyenne départementale. Les structures du privé hors ESS présentent pour leur part une moyenne de 9,6 emplois, ce qui est sensiblement au même niveau que les moyennes départementales et régionales.

Les structures ESS comptent donc en moyenne davantage d'emplois que les structures privées classiques. Le même constat vaut également pour les ETP. Cela s'observe dans la quasi totalité des territoires de la Région.

Graphique 2 : nombre moyen d'emplois par établissement dans l'ESS et le privé hors ESS à GPSEA, au niveau départemental et au niveau régional

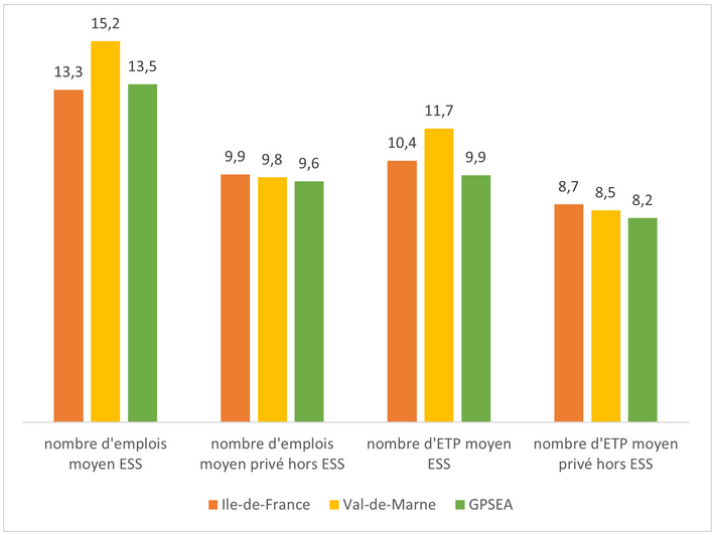

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE FLORES 2019

L'ESS à GPSEA

Secteurs d'activité

Dans l'EPT, on observe une forte présence au sein de l'ESS de l'action sociale, des arts et spectacles, des sports et loisirs et des "non classés". En termes d'établissements, l'action sociale, les non classés et les sports et loisirs représentent une part significativement plus élevée des établissements ESS qu'au niveau régional. En termes d'emplois, l'action sociale et les sports et loisirs se distinguent également par une part des emplois ESS nettement plus forte qu'à l'échelle de la région.

Graphique 3 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à GPSEA

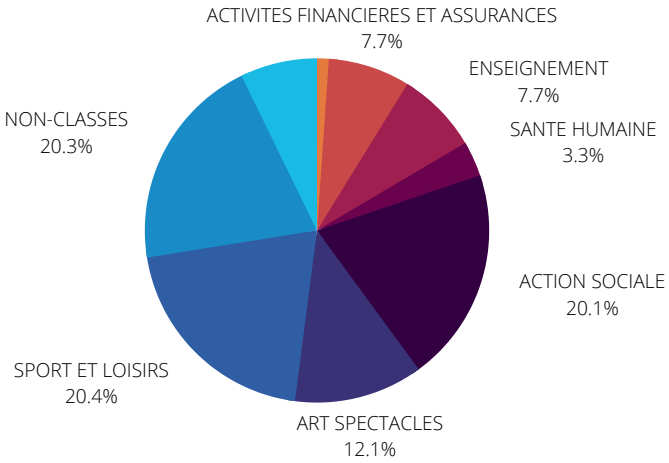

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE FLORES 2019

Graphique 4 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à GPSEA

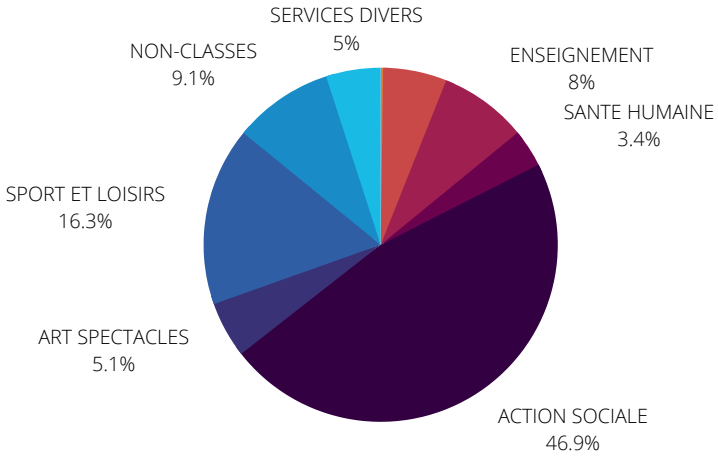

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE FLORES 2019

En termes de part d'établissements et d'emplois ESS dans les différents secteurs d'activité en comparaison avec l'économie classique, GPSEA compte des parts d'établissements ESS élevées pour les activités financières et d'assurance, l'action sociale et les arts et spectacles, et des parts d'emplois ESS très élevées pour l'action sociale, les arts et spectacles, les sports et loisirs et les activités financières et d'assurance. .

L'ESS représente en particulier 63,7% des établissements et 80,1% des emplois des sports et loisirs, c'est à dire significativement plus qu'au niveau régional. Pour les arts et spectacles, l'ESS représente 73,3% des établissements et 54,9% des emplois. Elle représente plus de 6 établissements et emplois sur 10 dans l'action sociale. Elle est également très présente dans les activités financières et d'assurance (35,5% des emplois).

L'ESS à GPSEA

Secteurs d'activité

Graphique 5 : Part d'établissements ESS par secteur d'activité à GPSEA, au niveau départemental et au niveau régional

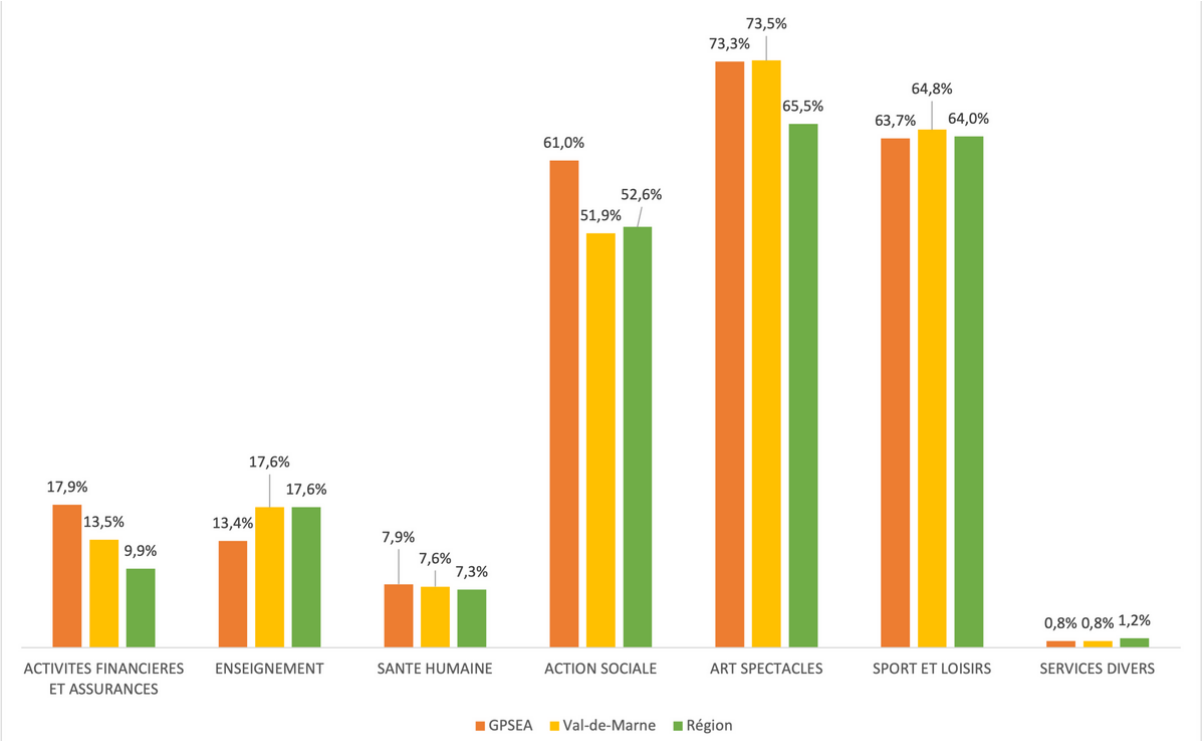

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE FLORES 2019

Graphique 6 : Part des emplois ESS par secteur d'activité à GPSEA, au niveau départemental et au niveau régional

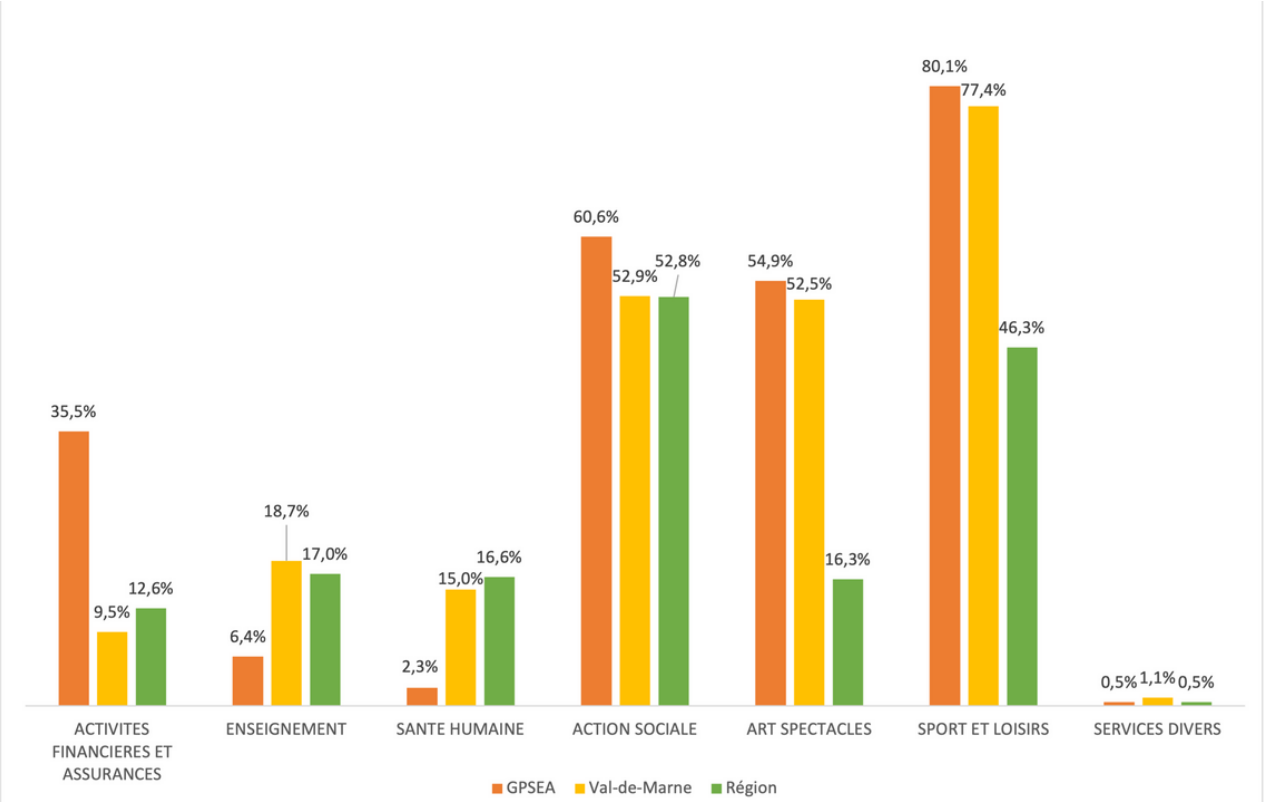

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE FLORES 2019

L'ESS à GPSEA

Secteurs d'activité

L'action sociale

Le secteur de l'action sociale est vaste. Il regroupe les activités d'hébergement social, des aides à domicile, une partie de l'insertion et de l'aide par le travail, de la petite enfance ou encore du grand âge. L'action sociale est le premier secteur d'activité de l'ESS en termes d'emploi. Au niveau national, il représente 41% des emplois de l'ESS. La région Île-de-France comporte une proportion d'emplois de l'action sociale au sein de l'ESS moindre, à 33,6%. Cette proportion est de 46,4% à GPSEA.

Dans ce secteur d'activité, l'ESS représente au niveau national environ 60% des structures et des emplois, et 61% des structures et 60,6% des emplois à l'échelle de l'EPT.

Les arts et spectacles

Le secteur des arts et spectacles regroupe notamment les activités du spectacle vivant (gestion de salles de spectacle, activités liées au théâtre, à la musique, la danse…), de la gestion des salles de spectacle, du patrimoine et des musées, des arts plastiques. Au niveau régional, au sein de ce secteur d'activité, une majorité de structures sont des structures du spectacle vivant (plus des deux tiers environs). Il s'agit dans une très grande majorité (98%) de structures associatives, même si on compte un certain nombre de coopératives et une quinzaine de fondations.

À GPSEA, on observe une part importante d'établissements ESS dans le secteur des arts et spectacles (73,3%). C'est davantage que la moyenne régionale (52,6%), ce qui souligne la vitalité du tissu ESS de ce secteur d'activité sur le territoire.

Les sports et loisirs

Le secteur des sports et loisirs regroupe les activités sportives, dont les clubs et fédérations sportives, la gestion des installations sportives ou les salles de sport. Il compte également les parcs d'attraction et autres activités de loisir. Il s'agit d'un secteur comprenant une forte proportion de structures de l'ESS : plus de deux tiers à l'échelle nationale et plus de 6 sur 10 à l'échelle de la Métropole du Grand Paris.

À GPSEA, la part d'établissement ESS dans le secteur des sports et loisirs (63,7%) est comparable à celle que l'on peut observer à l'échelle régionale. La part d'emplois ESS y est en revanche très significativement plus élevée (80,1%, contre seulement 46,3% à l'échelle régionale). Cela souligne l'importance de l'ESS pour ce secteur d'activité dans l'EPT.

Traditionnellement, la part de structures ESS est plus élevée parmi les structures du sport que parmi les structures des loisirs, il est donc possible que ce chiffre indique une prédominance plus marquée des structures sportives sur le territoire de l'EPT.

L'ESS à GPSEA

Secteurs d'activité

Les activités financières et d'assurance

Le secteur des activités financières et d'assurance compte la plupart des mutuelles et un grand nombre de coopératives. Ces dernières correspondent pour l'essentiel aux établissements des banques coopératives. Les banques coopératives comme les mutuelles ont une histoire qui remonte au XIXème siècle et dont l'héritage se manifeste aujourd'hui dans les valeurs portées par les structures et leur mode de fonctionnement.

A GPSEA, l'ESS est plus présente dans ce secteur que la moyenne des territoires franciliens. Elle y représente 17,9% des établissements et 35,5% des emplois, contre 9,9% des établissements et 12,6% des emplois en Île-de-France.

Les "non classés"

Le secteur des « non classés » correspond au code APE 9499z, les « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». Il concerne quasi exclusivement des associations. Les structures se retrouvant dans cette catégorie sont les structures qui ne se reconnaissent pas dans le reste de la nomenclature des secteurs d'activité. Il peut s'agir de structures ayant plusieurs activités ou des réseaux ou coordinations. On y retrouve notamment une grande partie des structures de l'éducation populaire.

20,4% des établissements ESS et 9,1% des emplois ESS de GPSEA relèvent de ce secteur d'activité. Cette proportion est inférieure à la moyenne de la Métropole du Grand Paris (29,4%) et comparable à la moyenne nationale (20,6%). Cela peut s'expliquer par un tissu ESS davantage concentré sur d'autres secteurs d'activité.

L'enseignement

Le secteur de l'enseignement concerne l'enseignement primaire, secondaire et supérieur par les organismes de gestion d'établissements catholiques (OGEC), les activités d'enseignement technique (entre autres représentées par des lycées professionnels ou des centres de formation d'apprentis), ainsi que des instituts d'enseignement supérieur. A cela s'ajoute également des écoles orientées vers des pédagogies alternatives comme les écoles Montessori. La plupart de ces structures d'enseignement privées non lucratives reposent sur un statut associatif.

Avec 13,4% d'établissements relevant de l'ESS pour ce secteur d'activité, GPSEA est légèrement en retrait par rapport à la moyenne régionale (17,6%). La proportion d'emplois ESS est en revanche nettement inférieure à la moyenne régionale (6,4% contre 16%).

L'ESS à GPSEA

Secteurs d'activité

La santé

Les acteurs de l'Economie sociale et solidaire interviennent notamment dans le champ de la santé par l'intermédiaire de centres médicaux et dentaires, d'établissements d'hospitalisation et de structures de soins de suite et de réadaptation, des services d'hospitalisation à domicile (HAD).

À GPSEA, l'ESS représente 7,9% des établissements de la santé, contre 7,3% au niveau régional. L'ESS représente 2,3% des emplois de la santé de l'EPT, contre 16,6% au niveau régional. Cette faible proportion peut s'expliquer par la présence de gros établissements de santé hors ESS, notamment publics, dans l'EPT. Cela ne signifie en aucun cas qu'il n'y a pas de dynamique ESS sur ce secteur d'activité. On observe par exemple ces dernières années un développement rapide des centres de santé à statut associatif.

Niveaux de salaire

Le salaire brut moyen mensuel pour un temps plein s'élève à 2645€ dans l'ESS de l'EPT (la moyenne régionale s'établit à 3251€, mais avec un biais important dû aux salaires parisiens). Le privé hors ESS, comporte un salaire brut mensuel moyen de 3045€, Ces chiffres étant des moyennes, ils peuvent masquer certaines réalités. Il est notamment probable que le chiffre plus élevé pour le privé hors ESS cache des disparités fortes au sein de l'échelle des salaires, là où l'ESS est probablement plus égalitaire.

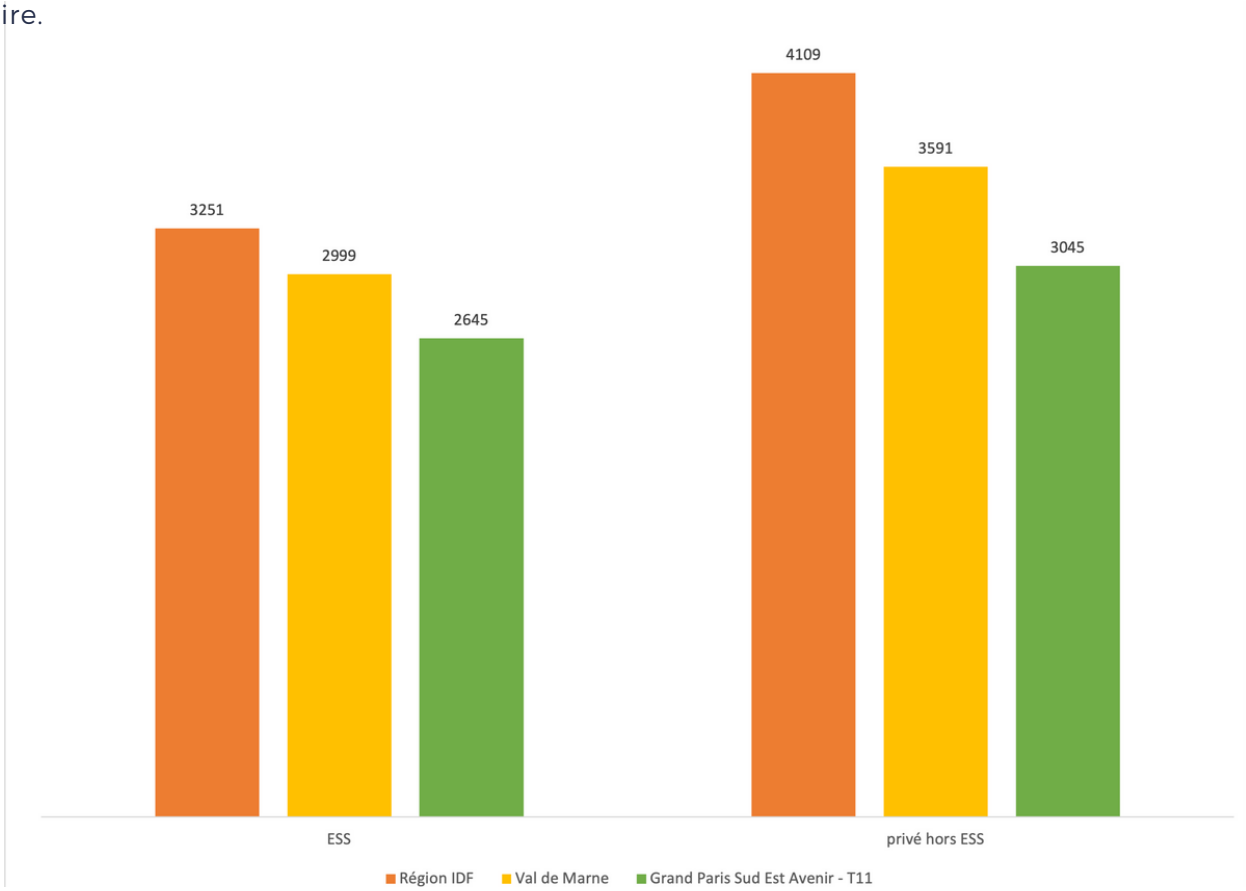

L'ESS à GPSEA

Méthodologie

Ce travail a été produit par l'Observatoire Régional de l'ESS d'Île-de-France, porté par la CRESS Île-de-France. Pour observer les territoires, l'Observatoire Régional de l'ESS se fonde sur une méthodologie partagée par l'ensemble du réseau des CRESS et définie en lien avec l'INSEE. Elle permet d'identifier les structures de l'ESS à partir de leur statut juridique (associations, coopératives, mutuelles et fondations).

La principale source de données utilisée est le fichier INSEE FLORES de 2019, qui permet une identification fine des dynamique économiques locales.

La Cress Île-de-France

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire en Île-de-France (CRESS Île-de-France) est l'organisme de promotion et de représentation de l'ESS à l'échelle régionale. Porte-parole des entreprises sociales et solidaires auprès des pouvoirs publics, des institutions et du grand public, elle appuie le développement et le maintien des structures et se mobilise pour la formation des dirigeant.e.s et des salarié.e.s du secteur.

Pour en savoir plus sur la CRESS et ses activités : www.cressidf.org
Pour contacter l'Observatoire : leo.voisin@cressidf.org

cress
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire